

Savane

Le terme géographique savane provient d'un équivalent espagnol, lui-même vraisemblablement emprunté à un mot de l'ethnie antillaise précolombienne taïno. Il est apparu la première fois sous la plume d'un récit romanesque écrit en 1529 par Oviedo et décrivant les plaines herbeuses vénézuéliennes. Adopté pour décrire, en particulier en Afrique, des paysages de prairies plus ou moins arborées (Riou, 1995), le terme est généralisé, en biogéographie, pour décrire des formations végétales d'herbes plus ou moins xérophiles, de buissons et d'arbres, s'étendant, dans le schéma classique de la répartition des grands paysages naturels dans le monde, en principe entre les régions des forêts tropicales et les régions de steppe. En 1956, au congrès mondial de phytogéographie de Yangambi, célèbre pour son école d'agronomie en actuelle République démocratique du Congo, la savane a été définie ainsi : « *Formation herbeuse comportant un tapis de grandes herbes graminéennes mesurant, en fin de saison de végétation, au moins 80 cm de hauteur, avec des feuilles planes disposées à la base ou sur les chaumes, des herbes et plantes herbacées de moindre taille. Ces herbes sont ordinairement brûlées chaque année ; sur ce tapis graminéen, se rencontrent en général arbres et arbustes, qui dessinent une savane boisée (arbres et arbustes formant un couvert clair laissant largement passer la lumière), une savane arborée (arbres et arbustes disséminés sur le tapis graminéen), une savane arbustive (arbustes uniquement, sur le tapis graminéen), une savane herbeuse (arbres et arbustes absents, uniquement tapis graminéen)* ».

Traditionnellement, en biogéographie (Biro, 1965 ; Elhaï, 1968 ; Rougerie, 1988 ; Riou, 1995), la savane est présentée comme étant avant tout une formation climacique des régions à climat tropical à saisons alternées, sèches et humides, ne permettant pas à la forêt de prospérer, du fait de la présence d'une saison sèche marquée, mais où la saison des pluies est suffisamment longue pour qu'élaborent des écosystèmes à forte productivité en biomasse à dominante d'herbacées. Les plantes vivaces à rhizomes sont prédominantes mais vers les marges semi-arides, les graminées xérophytes et les plantes buissonnantes à épines sont mieux adaptées à une saison sèche plus longue. La part des arbres et des arbustes croît en allant vers les régions plus humides, en particulier vers les marges équatoriales, mais aussi dans les secteurs à humidité constante, notamment à humidité liée aux grands cours d'eau pérennes qui permettent la constitution de véritables corridors forestiers appelés forêts galeries. Des limites climatiques ont été discutées (Biro, 1965 ; Elhaï, 1968). Les isohyètes 1600 ou 1800 mm sont considérées comme le seuil à partir duquel la forêt laisse la place à la savane (Rougerie, 1988 ; Lauginie, 2007). D'autres paramètres liés à la répartition des précipitations au cours de l'année, alors que les températures sont constamment chaudes, permettent de distinguer des gradients de [paysages](#). L'absence de mois sec permet la présence des forêts sempervirentes qui laissent inversement la place à des arbres à feuilles caduques, de plus en plus épars pour laisser dominer la prairie jusqu'à sa dégradation steppique aux confins des régions plus arides.

Cependant, par rapport à d'autres formations végétales, la savane a toujours été considérée comme correspondant à des « *aires plus éparses et réduites et non plus amples domaines d'un seul tenant* » (Rougerie, 1988, p.46). En raison de sa répartition en mosaïque, la savane est aussi interprétée comme étant une forme de dégradation des formations tropicales arborées là où les sols sont plus drainants, donc secs, comme certains sols sableux, ou peu aptes à accueillir des sols profonds supportant la forêt, comme sur les cuirasses (Elhaï, 1968 ; Rougerie, 1988 ; Riou, 1995). Les paysages sont donc complexes et offrent des mosaïques de bois et de formations herbeuses plus ou moins sèches. Toutefois, les espèces de certaines savanes sont très proches en composition floristique des milieux voisins mais diffèrent fortement d'autres savanes ; comme le disent F.Alexandre et A.Genin (2011) à propos de deux paysages de savane du Bénin : « *Il n'y a guère de points communs entre les deux savanes, hormis la présence de quelques graminées, alors que chacune en a beaucoup avec les milieux qui leur sont contigus* » (p.44).

Ces considérations ont abouti à mettre en évidence, dès les années 1950 (Elhaï, 1968 ; Rougerie, 1988), le rôle anthropique : si le feu a été découvert vers 300 000 ans, il semble certain que nos ancêtres, en Afrique, ont défriché de manière systématique des milieux qu'ils convoitaient pour la chasse et pour se défendre des grands prédateurs.

Dans tous les cas, la savane offre des paysages remarquables qui ont été reconnus en Afrique de part et d'autre de la forêt équatoriale, en Amérique du sud, au Brésil, sur le piémont andin : ce sont les Llanos vénézuéliens et colombiens (Rougerie, 1988). Ces paysages sont ceux dans lesquels on compte une faune particulièrement remarquable, notamment celle où est épanouie une très large gamme d'insectes, de reptiles, d'oiseaux et surtout de mammifères, dont les grands herbivores, allant des antilopes, les gnous, les éléphants, l'oryx, le hippopotame etc. aux grands carnivores, lions, tigres, etc. De ce fait, ces savanes ont constitué les premières aires protégées (Kalamandeen et Gillson, 2007 ; Rodary, 2008 ; Venter et al., 2008). Comme ont démontré Kalamandeen et Gillson (2007) et Rodary (2008), l'Afrique a constitué

après l'Amérique du nord avec Yellowstone, sans doute le continent le premier à avoir été concerné par la création de parcs ou réserves naturels, dès la fin du 19^{ème} siècle. Les puissances coloniales ont développé des aires protégées selon un schéma bien connu. Le projet colonial visait à investir des espaces sur lesquels étaient pratiqués des activités cynégétiques, ces réserves de chasse devenant rapidement des parcs accueillant au cours de la première moitié du 20^{ème} siècle des touristes occidentaux attirés par la faune, la flore et les paysages et comme le parc Kruger (en Afrique du Sud), ce sont les paysages de savane qui ont constitué les premiers espaces à être sanctuarisés pour la protection de la nature (Venter et al., 2008). Ceci est souvent accompagné d'une appropriation d'espaces importants dévolus à la protection de la nature. De fait, ce sont des espaces qui ont souvent été accaparés et privatisés pour ces fonctions au détriment des populations rurales locales. Inversement, actuellement, ces [aires protégées](#) font l'objet d'une réflexion sur les moyens de réhabiliter des modes de conservation de la nature en adéquation avec le développement local (Venter et al., 2008 ; Lauginie, 2011).

Au-delà, l'anthropologue Marianne Palisse (2013) souligne la forte charge imaginaire des savanes. Symbolisant la vulnérabilité des écosystèmes de la planète, elles sont des enjeux de conservation pour les associations et les messages écologistes. Mais il existe une autre référence imaginaire. La théorie de la savane apparue dès les années 1920, un temps remise en cause, a été réhabilitée par une série de recherches attestant de l'émergence des primates dans des milieux découverts correspondant à des savanes : Yves Coppens en est un des ardents partisans mais plus récemment des publications (Cerling et al., 2011) ont renforcé cette théorie. Si la savane a aussi été interprétée comme le paysage de référence que certains considèrent comme inconsciemment celui où a émergé l'humanité, l'écologue Gordon Orians (2014) estime que les choix esthétiques des humains aujourd'hui reposent sur un paysage idéal, la savane, paysage dans lequel nos ancêtres les plus lointains ont commencé à évoluer.

voir aussi: [anthropisation](#), [biome](#)

Bibliographie

Bibliographie

- Alexandre F. et Genin A., 2011. Géographie de la végétation terrestre, Paris, Colin « U », 302p.
- Birost P., 1965. Les formations végétales du globe, Paris, Masson, 508p.
- Cerling T.E., Wynn J.G., Andanje S.A., Bird M.I., Korir D.K., Levin N.E., Mace W., -Macharia A.N., Quade J. & Remien C.H., 2011. Woody cover and hominin environments in the past 6 million years, Nature, 476: 51-56 doi: 10.1038/nature10306
- Elhaï H., 1968. Biogéographie, Paris, Colin « U », 404p.
- Kalamandeen M. et Gillson L., 2007. Demyting « wilderness » : implications for protected area designation and management. Biodiversity Conservation, 16: 165-182
- Lauginie F., 2007. Conservation de la nature et aires protégées en Côte d'Ivoire, Abidjan, CEDA/NEI, 668p.
- Orians G.H., 2014. Snakes, sunrises, and Shakespeare : how evolution shapes our loves and fears, Chicago, University of Chicago Press, 221p.
- Palisse M., 2013. Libres de savane. Pratiques et imaginaire autour des savanes de Guyane.
- Riou G., 1995. Savanes. L'herbe, l'arbre et l'homme en terres tropicales, Paris, Masson-Colin, 270p.
- Rodary E., 2008. Les parcs nationaux africains, une crise durable. In : S.Heritier et L.Laslaz (coord.) Les parcs nationaux dans le monde. Protection, gestion et développement durable, Paris, Ellipses, 207-226
- Rougerie G., 1988. Géographie de la biosphère, Paris, Colin, 288p.
- Venter F.J., Naiman R.J., Biggs H.C., Pienaar D.J., 2008. The evolution of conservation management philosophy: science, environmental change and social adjustments in Kruger National Park. Ecosystems, 11: 171-192